

Lettre à tous les prêtres du diocèse de Boma en Europe et en Amérique du Nord Collecte des fonds 2006

Chers frères,

*« A vous grâce et paix de la part de Dieu notre Père
et du Seigneur Jésus-Christ » (Ep 1, 1)*

Action de grâce et remerciements

1. C'est avec joie que je m'adresse à vous à l'aube de 2006. Chaque année, par diverses quêtes et principalement par le carême de partage, je fais appel à tous les fidèles du diocèse. Il y a quelques années, vous vous en souviendrez, je m'étais aussi adressé explicitement à vous pour solliciter votre contribution au budget du diocèse : un camion d'occasion avait été acheté. Bien plus, il y en a parmi vous qui interviennent de diverses manières : recherche d'Intentions de messes pour le diocèse, promotion des liens de solidarité entre le diocèse ou une de nos paroisses avec des communautés du Nord, envoi du matériel divers, promotion d'un projet de caractère social, soutien d'une communauté sacerdotale, d'un confrère prêtre en difficulté ou d'une paroisse nécessiteuse, etc. Je saisis cette occasion pour rendre grâce au Seigneur pour tant de grâces ! Je tiens à vous remercier pour votre contribution tant en nature qu'en espèce pour les besoins de vos frères et sœurs restés au pays.

Appel à un examen de conscience

2. Nous avons l'habitude d'échelonner la collecte diocésaine sur plusieurs moments de l'année : janvier, février, avril, août, septembre et octobre pour des besoins particuliers, et durant le carême pour les besoins généraux du diocèse. Cette pratique suscite quelques insatisfactions : 1) les fidèles estiment que l'évêque est tout le temps derrière eux pour leur réclamer de l'argent ; 2) des équipes sacerdotales paroissiales gèlent certaines quêtes prévues par l'évêque, qu'elles considèrent comme un manque à gagner pour leurs paroisses ; 3) il n'est pas rare d'apprendre que l'argent récolté dans telle ou telle paroisse n'arrive pas en totalité à destination ; 4) devant le peu de zèle pastoral de leurs pasteurs et leur comportement parfois déréglé, certains fidèles refusent d'apporter leur contribution à l'Église ; 5) je remarque aussi que les fidèles ne sont pas toujours animés et informés sur le sens de la contribution qui leur est demandée ; 6) enfin, je note que bon nombre de fidèles contribuent peu faute de savoir exactement ce que l'évêque fait de leur argent. Voilà quelques motifs qui constituent un certain frein à votre générosité. Sans nous décourager, faisons tous notre examen de conscience. C'est le moment de nous rappeler le thème pastoral de cette année : **« Cette fois-ci tous, dans la collaboration, bâtissons au mieux notre Église »**.

Que devons-nous apporter comme contribution ?

3. Les prêtres présents au diocèse ont l'habitude d'apporter chaque année une contribution de 150 Euros, retirés à la source sous forme d'Intentions de messes. En plus de cette contribution quasi « statutaire », d'autres donnent librement selon leurs possibilités. Pareillement pour vous, outre les diverses formes de

contribution évoquées ci-dessus, et que je continue à encourager, je voudrais vous demander, pour cette année, d'apporter, comme vos collègues au pays, une contribution particulière, quasi « statutaire ». Chacun se souviendra de ces paroles de l'apôtre Paul : « qui sème largement moissonnera aussi largement. Que chacun donne selon la décision de son cœur, sans chagrin ni contrainte, car Dieu aime celui qui donne avec joie » (2 Co 9, 6-7). L'exemple de l'obole de la veuve montre à suffisance qu'il ne faut pas offrir à Dieu ou au prochain des miettes ou du superflu (cf. Lc 21, 1-4 ; Mc 12, 41-44). Concrètement, à chacun de vous je sollicite, pour cette année, une contribution **d'au moins 150 €**.

Contribution : en vue de quoi ?

4. Les besoins auxquels le diocèse a à faire face sont nombreux et connus de vous tous. À titre de rappel, je signalerai quelques-uns : la subsistance et la santé des prêtres, la formation des futurs prêtres, l'organisation et l'animation pastorales, les publications et les réunions diocésaines, quelques réalisations d'envergure diocésaine en cours : *Radio Télévision Diocésaine Nguizani*, *l'extension de la Polyclinique dite « Mabaku »*, *l'aménagement des infrastructures des Services diocésains de Justice, Paix et Développement*, *l'aménagement des structures de Formation Permanente et Polyvalente*, la création des nouvelles paroisses, *la publication des textes liturgiques en kikongo et en kiyombe*, etc. **Outre ces actions indispensables mais sectorielles, il nous faut relancer fondamentalement l'économie du diocèse. Ceci suppose un capital frais.** Notre diocèse a déjà célébré son centième anniversaire ; il a une forte population catholique (plus de 900.000) ; il dispose d'un clergé nombreux, en majorité jeune, un clergé généralement travailleur, intelligent et volontaire. Les consacrés, hommes et femmes, diocésains et missionnaires, sont en croissance continue. Les laïcs sont disposés à travailler dans les structures de l'Église ; les Mouvements d'Action Catholique sont nombreux, florissants et dynamiques. **Il y a de quoi exiger de notre Église de se comporter en adulte et de cesser de mendier ; elle doit désormais être capable d'assumer ses responsabilités.**

Collecte 2006 : quelle organisation ?

5. Comme je l'ai annoncé dans mon message de l'ouverture de l'année pastorale 2005-2006, nous avons créé un Comité diocésain de collecte des fonds, instance organisatrice et du suivi de la récolte des contributions pour l'Église. En ce qui vous concerne, nous vous proposons de vous organiser selon ce qui vous paraît le plus efficace et opérationnel. Néanmoins, je suggère que chaque pays ait un **Coordinateur** qui sera directement en lien avec la Chancellerie pour lui rendre compte de la situation des fonds récoltés, avec une copie pour information à tous les confrères de son pays. Aussi le Coordinateur doit-il animer ses confrères et recueillir les fonds de leur part, fonds qu'il versera au compte du diocèse à Scheut avec comme mention : ***Collecte des Fonds 2006/ (Allemagne ou...)***. Pour ce faire, je propose ces personnes-ci, selon les pays : en Allemagne (A. Hippolyte Mantuba), en Autriche (A. André-Jacques Kiadi), en Belgique (A. Vital Kwalu), au Canada (A. Joseph Numbi), en France (A. Alain Mabilia), en Italie (A. José Nkuanga), en Suisse (A. Willy Mbuinga). Il n'est pas exclu que quelqu'un fasse un virement direct sans passer par le Coordinateur, même alors il aura soin d'informer le Coordinateur afin que ce dernier le mentionne dans son rapport

même s'il n'est pas nécessaire que le Coordinateur sache le montant versé directement.

6. Au diocèse, la collecte se fera du mois de février au mois de juin. En ce qui vous concerne, nous vous laissons la latitude de verser tout au long de l'année, sans exclure un versement unique ou en quelques tranches. Cependant, pour nous permettre de bien maîtriser nos prévisions budgétaires, nous demandons à chacun d'informer personnellement la Chancellerie, pour la fin du mois de mars au plus tard, combien il entend apporter au diocèse pour cette contribution spécifique. Cette information sera communiquée de préférence à travers l'internet.

Bénédition finale

Chers frères, sur vous tous j'implore les bénédictions de l'Éternel. Et que l'année 2006 soit pour chacun de vous une année de joie, de paix, de réussite aux études, de prospérité et de bonne santé.

Fait à Rome, le 25 janvier 2006
Mbuka Cyprien, cism
Évêque de Boma